

07 décembre 2009

N° 38 – 2009

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Beat Werder +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

Marco Circelli +44 (0)20 3207 8561

Head of Group Corporate Finance & Financial Communications

SCOR remporte le prix du « Réassureur européen de l'année » de la revue *Reinsurance*

Les lecteurs de la revue *Reinsurance* ont décerné à SCOR le prix du « Réassureur européen de l'année » (« European Reinsurer of the Year »). Ce prix, remis une fois par an, permet à tous les lecteurs du magazine, notamment aux assureurs, aux réassureurs et aux courtiers, de voter pour leur réassureur préféré via le site Internet de la revue. *Reinsurance* compte parmi les principales publications du marché de l'assurance et de la réassurance et a un lectorat international.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, a déclaré : « SCOR est très heureux de recevoir le prix du « Réassureur européen de l'année » décerné par les lecteurs de la revue *Reinsurance*. Pour nous, ce prix récompense le Groupe pour sa capacité à maintenir sur le long terme la solidité de son fonds de commerce et à enregistrer des résultats positifs pendant 20 trimestres consécutifs malgré la survenance de la première crise financière d'ampleur véritablement mondiale. Notre stratégie de souscription traditionnelle et prudente, alliée à une politique financière conservatrice centrée sur l'accroissement des liquidités, nous a permis de faire face aux turbulences financières et de continuer d'offrir à nos clients des compétences et des capacités en réassurance. Nous tenons à remercier les lecteurs de *Reinsurance* pour ce prix ».

En 2009, SCOR a été plusieurs fois sélectionné pour des prix renommés dans le secteur. Très récemment, la revue *Environmental Finance* a en juillet dernier attribué à SCOR le prix de la « Meilleure transaction de l'année pour les risques catastrophe » (« Catastrophe Risk Transaction of the Year ») pour son opération « Atlas V ». En mars 2009, SCOR a remporté le prix du « Meilleur Réassureur international du marché russe 2008 » (« Best International Reinsurer on the Russian Market in 2008 ») à l'occasion de la treizième Conférence russe sur la réassurance organisée à Moscou par l'All-Russian Insurance Association (ARIA). En février 2009, SCOR Global Life UK s'est vu décerner trois prix prestigieux dans le cadre du rapport Redmayne sur la réassurance 2008 (*Redmayne Report on Reassurance*) : « Meilleur réassureur toutes catégories » (« Best Overall Reinsurer »), « Meilleure relation clients » (« Best Client Focus ») et « Personnalité de l'année dans le secteur de la réassurance » (« *Reinsurance Personality* »). Enfin, en janvier 2009, la revue financière internationale de référence en matière de risques *Risk Magazine* a décerné à SCOR le prix du « Meilleur gestionnaire de risques d'assurance de l'année » (« Insurance Risk Manager of the Year ») pour un logiciel propriétaire développé par le Groupe du nom de « The Economic Scenario Generator » (ESG). Ce prix a été attribué à Michel Dacorogna, Head of Group Financial Analysis and Risk Modelling de SCOR et responsable de ce projet. Les différents prix de *Risk Magazine* récompensent l'usage des meilleures pratiques et l'innovation en matière de gestion des risques sur les marchés financiers et les marchés des dérivés.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au capital

de 1 450 523 984,67 euros

Communiqué de presse**(p.2/2)****07 décembre 2009****N° 38 – 2009****Énoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Des informations complémentaires concernant les risques, les incertitudes et les litiges en cours figurent dans le Document de référence de 2008 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.09-0099 (le "Document de Référence") et actualisé dans le rapport semestriel. Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet de SCOR www.scor.com. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au capital

de 1 450 523 984,67 euros